

## ANNEXE E

### Rapport final d'achèvement du projet

<b>Numéro du FMV :</b>	<b>15008</b>
<b>Nom du Bénéficiaire :</b>	Municipalité de Weedon
<b>Téléphone, télécopieur, courriel, et adresse de la personne-ressource principale :</b>	<b>520, 2e Avenue, Weedon, Québec J0B 3J0</b>
<b>Date du rapport :</b>	Septembre 2017

©2017, Municipalité de Weedon. Tous droits réservés.

La préparation du présent plan a été réalisée avec le concours du Fonds municipal vert, un fonds financé par le gouvernement du Canada et administré par la Fédération canadienne des municipalités. Malgré cet apport, les opinions exprimées sont celles des auteurs, et la Fédération canadienne des municipalités et le gouvernement du Canada n'assument aucune responsabilité à leur égard.

#### 1. Résumé de l'initiative

- a. *Veillez décrire brièvement le plan qui a été préparé dans le cadre de cet exercice de planification.*

À l'aide de différentes activités tenues entre janvier 2015 et juin 2017, la municipalité de Weedon a pu développer et lancer un plan stratégique en développement durable (2017-2030) ainsi qu'un plan d'action en développement durable 2017. Le plan 2017-2030 rassemblait la vision de développement, les orientations retenues ainsi qu'une banque de projets classés et priorisés. Le plan 2017 présentait les projets durables de différente ampleur retenus pour leur mise en œuvre ou leur avancement en 2017. Des objectifs et indicateurs plus précis étaient présentés dans le plan 2017.

En parallèle, durant la même période, la municipalité de Weedon a pu développer le concept du quartier durable qu'il souhaitait voir naître sur des terrains dont elle avait possession, à proximité du centre de Weedon. Un plan d'aménagement a pu être lancé en juin 2017 également.

- b. *Dans quel but ce plan a-t-il été dressé (en d'autres mots, que voulait réaliser le Bénéficiaire, et pourquoi)?*

Le but général des plans développés était d'axer la gestion de la municipalité dans le long terme et la sortir de la planification de projets sur une base annuelle. C'était donc aussi d'orienter les actions futures afin qu'elles soient durables et qu'elles fassent rayonner la municipalité de Weedon au niveau régional et provincial. La municipalité souhaitait devenir un exemple pour les autres municipalités, mais aussi pour ses propres citoyens. Elle désirait aussi adapter son offre en fonction de la demande grandissante en matière de DD (qualité de vie, construction verte, protection des milieux naturels, etc.).

- c. *Si l'auteur principal de la demande n'est pas une municipalité, expliquez brièvement pourquoi il a entrepris cette initiative.*

L'auteur de la demande est la municipalité.

- d. *Veillez résumer les activités réalisées dans le cadre de cette initiative, conformément à l'annexe A. Note : Votre résumé devrait être basé sur les renseignements fournis dans vos précédents Rapports d'étape. Veillez à expliquer brièvement (en quatre ou cinq phrases) comment le plan a été préparé, c'est-à-dire quelle a été l'approche (ou la méthodologie) retenue pour répondre aux objectifs de la collectivité. S'il y a lieu, veuillez décrire tous les processus de consultation publique qui se sont déroulés dans le cadre de l'élaboration du plan (p. ex. décrire entre autres la façon dont les intéressés ont été ciblés et mobilisés dans l'élaboration du plan; le processus par lequel la vision a été définie; les techniques d'enquête communautaire utilisées, et ainsi de suite).*

Les étapes suivantes ont été effectuées afin de produire le plan stratégique en dd 2030 ainsi que le plan d'action dd 2017 :

### **Automne 2015**

Réalisation du diagnostic stratégique de développement durable de la municipalité

Un diagnostic a été réalisé afin de situer la municipalité face à un ensemble d'enjeux en développement durable. Les principales forces, faiblesses, opportunités et menaces liées à chacun de ces 19 enjeux ont été identifiés. Les enjeux étaient divisés en 4 thèmes : gestion de la municipalité, environnement naturel et bâti, développement social et développement économique. Enfin, à la lumière des informations recueillies, des premières pistes d'orientations ont été élaborées afin de stimuler les discussions ultérieures.

Cette activité a été menée par une équipe de conseillers en développement durable, ADDERE Service-conseil. Ceux-ci ont mené leurs travaux en réalisant des entrevues individuelles auprès d'élus, d'employés municipaux, et d'acteurs clés du milieu (ex. aménagiste de la MRC, directrice de la ressourceurie du Haut-St-François, membre de l'Association des plaisanciers de Weedon, directeur du Centre culturel de Weedon, directrice de la Cité-École Louis St-Laurent, ancien directeur de l'ancienne Chambre de commerce de Weedon, etc.).

### **24 octobre 2015**

Consultation citoyenne sur les craintes, rêves et projets ainsi que sur le quartier durable

Une consultation publique sous le thème Réinvente ton espace a été organisée. Un rallie extérieur sur la route des différents parcs et espaces verts de la municipalité permettait aux citoyens de s'exprimer sur différents enjeux. 2 des kiosques portaient sur les thèmes suivants : la planification stratégique en développement durable et le quartier durable.

Cette activité a permis de consulter 70 citoyens afin de mieux connaître leurs peurs et leurs rêves pour l'avenir de la municipalité, dégager des idées de projets en lien avec ceux-ci, voir leur intérêt pour un quartier durable et ce qu'il devrait comprendre à leur avis.

### **Janvier 2016**

Atelier de travail #1 : Établissement de la vision et identification des pistes d'orientations et de projets

Le Comité de pilotage s'est réuni lors de cet atelier. Ce Comité est composé d'élus et de citoyens.

### **Juin 2016**

Atelier de travail #2 : Validation de la vision et des orientations, établissement des axes et bonification des projets.

Le Comité de pilotage s'est réuni lors de cet atelier. Ce Comité est composé d'élus et de citoyens.

### **23 Juin 2016**

Consultation publique visant à valider les orientations et axes; bonifier la liste de projets

Cette deuxième consultation s'est faite dans le cadre des festivités de la St-Jean-Baptiste, près de l'aréna. 3 personnes ont interpellé individuellement les gens afin de valider les orientations et les axes stratégiques ainsi que recueillir de nouvelles idées de projets

Cette activité a permis de consulter 58 citoyens.

### **Octobre 2016**

Atelier de travail #3 : Validation de la méthodologie du plan d'action et discussion sur la priorisation des projets d'envergure, projets structurants, et projets municipalité en action

Le Comité de pilotage s'est réuni lors de cet atelier. Ce Comité est composé d'élus et de citoyens.

### **Novembre 2016**

Sondage en ligne auprès des membres du Comité de pilotage : Priorisation des projets

Le sondage a permis de prioriser les projets retenus dans le cadre des consultations et ateliers de travail de la planification stratégique. Ceux-ci avaient préalablement été classés selon 4 catégories reflétant une échéance de mise en œuvre et une complexité plus ou moins grande : *Municipalité en action*, *Projets structurants*, *Projets d'envergure* et *Projets citoyens*. Les Projets citoyens sont des projets à réaliser sur 1 an et choisis en fonction d'un vote citoyen (budget participatif).

5 membres du comité ont répondu au sondage.

### **Novembre 2016**

Atelier de travail #4 : Validation du plan d'action 2017 et stratégie de déploiement

Le Comité de pilotage s'est réuni lors de cet atelier. Ce Comité est composé d'élus et de citoyens.

### **Décembre 2016**

Approbation des budgets liés au plan d'action 2017 par le conseil municipal  
Conception du plan d'aménagement du quartier résidentiel durable

### **Juin 2017**

Lancement du plan stratégique en dd 2030 et du plan d'action en dd 2017

Lancement des 2 plans et vote pour la sélection des projets citoyens liés au budget participatif. Lancement du plan d'aménagement du quartier durable.

- e. *Des modifications importantes ont-elles été apportées ou sont-elles prévues quant à l'étendue ou au coût du Projet décrits dans l'Accord ou dans un Rapport d'étape du projet qui a déjà été présenté (le cas échéant)? Dans l'affirmative, expliquez brièvement pourquoi.*

Les dépenses pour produire le plan d'aménagement du quartier durable ont été de 15 000 \$ de plus que prévu. Aussi, les frais d'arpentage, l'évaluation sur les ouvrages de drainage et les études d'ouverture des rues n'avaient pas été prévues dans le montage financier et s'ajoutent au projet global (12 000 \$). Les dépenses liées au plan global de la municipalité sont sensiblement les mêmes que prévues. De plus, quelques petites étapes n'ont pas été faites en raison de la situation. Par exemple, il n'y a pas eu de plan de communication spécifique à l'écoquartier et il n'y a pas eu non plus de portails Internet de communication ni de frais lors du lancement, car l'événement était inclus dans un autre.

f. *Quel a été le coût de l'élaboration du plan, et comment a-t-il été payé?*

Le coût total du projet est de 76 166 \$. Le FMV fournira 30 250 \$. La balance est assumée par la Municipalité de Weedon

g. *À peu près combien de temps (en mois) a-t-il fallu pour dresser le plan?*

Environ 21 mois.

h. *Quel est le lien entre ce plan et les plans, pratiques, lignes directrices ou politiques de la municipalité qui déjà en place, et comment contribue-t-il aux objectifs de développement durable de la municipalité?*

Le plan se veut le plan stratégique en DD pour la municipalité. Une politique en DD a été élaborée afin d'encadrer son utilisation et sa mise à jour.

## **2. Profil de la collectivité**

a. *Veillez brosser un portrait succinct (en cinq ou six phrases) de la collectivité visée par le plan, notamment sa population, sa zone géographique, sa démographie et ses facteurs économiques généraux. (Note : Ces renseignements sont facilement accessibles dans la section Profil des communautés du site Web de Statistique Canada au [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca).)*

La municipalité de Weedon s'étend sur une superficie de 217 km<sup>2</sup> (terres) et compte une population de 2670 habitants (2016). Il s'agit de la 4e plus grande agglomération de la MRC du Haut-Saint-François. La grande ville la plus près est Sherbrooke, à 52 km (45 minutes de voiture). Les résidents de la collectivité ont accès à un éventail de services commerciaux de proximité : les commerces y sont nombreux, accessibles et répondent à tous les besoins de base des familles et des entreprises. Une soixantaine de commerces sont présents à Weedon. Les plans d'eau sur le territoire de la municipalité représentent son principal attrait. Les suivants sont les plus notoires : la rivière Saint-François, la rivière au Saumon, le ruisseau Weedon ainsi que le lac Louise et le lac Aylmer. Les marinas de Saint-Gérard et de Weedon les desservent. En 2010, le revenu médian après impôt des ménages était de 35 593 \$ (comparativement à 42 304 \$ dans la MRC et à 45 968 \$ au Québec).

b. *Veillez indiquer brièvement (en deux ou trois phrases) la taille et la structure de l'administration municipale, et le nombre approximatif d'employés municipaux à temps plein.*

La municipalité compte 15 employés à temps plein, 2 cadres à temps plein et un à temps partiel. Elle compte aussi 7 élus.

## **3. Qui sont les membres de l'équipe?**

a. *Veillez indiquer brièvement (en quatre ou cinq phrases) l'identité des personnes ayant pris part à l'élaboration du plan et leur appartenance respective, sans omettre les employés et les responsables municipaux qui ont encadré ce processus, et tous les consultants qui y ont contribué.*

Initialement, le projet était piloté par la Corporation de développement de Weedon. Le rôle de celle-ci a été revu en cours de projet et un Comité de pilotage a pris le relais. Le Comité de pilotage était composé du maire (Richard Tanguay), de la direction générale (successivement Line Couture, Marie-Ève Gagnon et Yvan Fortin), de conseillers municipaux (Maylis Toulouse, Michel Gauvin, Jean-René Perron, Joanne Leblanc, Denis Rondeau, Éric Decubber, Daniel Groleau) et de citoyens (Léo Proencher, Renée Paquette, Michel Croteau, Robert Scalabrini). Marie-Ève Gagnon, DG par intérim pendant un court moment puis agente de développement, ainsi que les conseillers en développement durable de ADDERE Service-conseil (aussi connu sous le nom de Concertation Estrie dans le cadre du mandat) ont piloté la démarche.

b. *Avez-vous un chargé de projet qui a joué un rôle clé dans la réalisation du plan? Dans l'affirmative, veuillez préciser son nom, son titre et ses coordonnées, et décrire son rôle dans l'élaboration du plan.*

Marie-Ève Gagnon a tenu le rôle de chargée de projet. Lors des travaux, elle a joué le rôle de DG par intérim pendant un court moment ainsi qu'agente de développement de Weedon. Mme Gagnon est actuellement directrice générale de la municipalité de Dudswell (76, rue Main Dudswell (Québec) J0B 1G0. Téléphone : 819 560-8484, poste 2703).

#### **4. Retombées environnementales, économiques et sociales**

*Si le plan lui-même contient une réponse claire à une question de la présente section, il suffit d'indiquer le numéro de page du plan et la section à consulter.*

a. *Quels sont les buts, les objectifs et les cibles environnementaux prévus par le plan?*

Les buts et objectifs généraux (orientations, axes stratégiques et objectifs) de la planification stratégique 2030 sont définis dans ce plan (voir pages 10-18). Des cibles et indicateurs plus spécifiques sont identifiés dans le plan d'action 2017 (voir pages 2-5). Au niveau environnemental, notons notamment l'identification d'axes stratégiques tels que *Améliorer l'efficacité énergétique et réduire les GES; Améliorer la gestion des matières résiduelles; Développer les modes de transport durable; Protéger les milieux naturels et respecter la réglementation;* ainsi que des projets tels que *Mettre à niveau les poubelles/bacs des lieux publics à l'aide de table de récupération hors foyer; Poursuivre la revitalisation des berges; Optimiser l'efficacité énergétique des bâtiments municipaux (pratiques et équipements), notamment ceux utilisant le mazout; Implanter un écocentre de CRD à Weedon.*

b. *Quels sont les buts, les objectifs et les cibles sociaux prévus par le plan?*

Les buts et objectifs généraux (orientations, axes stratégiques et objectifs) de la planification stratégique 2030 sont définis dans ce plan (voir pages 10-18). Des cibles et indicateurs plus spécifiques sont identifiés dans le plan d'action 2017 (voir pages 2-5). Au niveau social, notons notamment l'identification d'axes stratégiques tels que *Optimiser l'offre de services communautaires; Favoriser la persévérance et la réussite scolaire; Promouvoir et diversifier l'offre culturelle;* ainsi que des projets tels que *Mettre en place un jardin communautaire; Évaluer annuellement tous les employés municipaux et évaluer leurs besoins spécifiques de formation via un plan de formation; Développer des programmes de stages au sein de la municipalité en lien avec la Cité-école et*

*collaborer avec les organismes régionaux en éducation; Développer les infrastructures des parcs et sportives (mise en œuvre du plan directeur des parcs et espaces verts).*

c. *Quels sont les buts, les objectifs et les cibles économiques prévus dans le plan? Veuillez mentionner toutes les économies prévues en raison des gains d'efficacité opérationnelle prévus dans le plan.*

Les buts et objectifs généraux (orientations, axes stratégiques et objectifs) de la planification stratégique 2030 sont définis dans ce plan (voir pages 10-18). Des cibles et indicateurs plus spécifiques sont identifiés dans le plan d'action 2017 (voir pages 2-5). Au niveau économique, notons notamment l'identification d'axes stratégiques tels que *Optimiser le potentiel des noyaux villageois; Promouvoir les nouvelles voies de développement durable du territoire agroforestier; Promouvoir et stimuler le développement économique (industriel, résidentiel, touristique et commercial);* ainsi que des projets tels que *Donner accès à des subventions favorisant la construction/rénovation durable résidentielle et commerciale; Développer un projet résidentiel avec un cadre de DD démarquant Weedon; Adopter une politique d'achats et d'approvisionnement responsables pour la municipalité; Mettre en place un marché public favorisant les produits locaux.*

Mesures demandées par le Fonds municipal vert :

Selon les exigences du Fonds municipal vert, le plan d'action doit comprendre des mesures permettant d'atteindre les cibles et les objectifs dans les tous les secteurs municipaux, notamment : la consommation d'énergie, la planification, la planification des transports, l'utilisation des terres, la gestion des matières résiduelles et de l'eau, la réhabilitation des sites contaminés.

Dans le cadre de la planification stratégique en DD de Weedon, ces secteurs ont été identifiés de façon générale dans les orientations du plan stratégique 2030. Par exemple, dans le cas de la consommation de l'énergie, de la gestion de l'eau et de gestion des matières résiduelles, l'orientation stratégique 4 (Montrer l'exemple par une municipalité intégrant des pratiques durables) les identifie (voir page 5 du Plan 2030). La gestion de l'eau est également discutée dans l'orientation 2. La planification, la planification des transports et l'utilisation des terres sont quant à eux couverts par l'orientation 3 (Aménager durablement le territoire). Dans le cas de la réhabilitation des sites contaminés, il a été identifié par la municipalité qu'aucun terrain contaminé n'est répertorié (Répertoire des terrains contaminés, MDDELCC) sur le territoire et qu'aucune action n'est donc nécessaire en ce sens.

Il est à noter que des actions concrètes avec cibles et budgets liés à ces thèmes se retrouvent uniquement dans les plans d'actions annuels. Afin que ceux-ci soient réalistes, le nombre de projets dans ces plans annuels est restreint et, par conséquent, l'ensemble des thèmes couverts par les orientations ne sont pas toujours représentés. Ces thèmes seront couverts le plus possible lors des plans annuels subséquents.

Pour le plan 2017, des projets avec cibles et budgets sont prévus en lien avec les thèmes suivants :

- Consommation d'énergie : Optimiser l'efficacité énergétique des bâtiments municipaux (pratiques et équipements), notamment ceux utilisant le mazout
- Planification : Développer un projet résidentiel avec un cadre de DD démarquant Weedon; Rencontrer les promoteurs de projets résidentiels afin d'assurer un développement cohérent
- Gestion des matières résiduelles : Implanter un écocentre de CRD à Weedon, Mettre à niveau les poubelles/bacs des lieux publics à l'aide de table de récupération hors foyer
- Gestion de l'eau : Poursuivre la revitalisation des berges

## **5. Résultats et prochaines étapes**

a. *De quelle façon votre collectivité utilisera-t-elle le plan? (c.à.d., quelles suites seront données au plan maintenant qu'il est achevé?*

Un comité sera responsable de la mise en œuvre. Des plans d'action annuels seront produits par ceux-ci avec un suivi serré et une partie participative où les citoyens seront appelés à voter un projet par année.

b. *Comment le plan sera-t-il mis en œuvre?*

La Politique en DD prévoit un ensemble de mesure pour assurer la mise en œuvre des plans et détailler la structure et responsabilité de la mise en œuvre. Voici le cœur de la politique :

« Engagement et obligations

La présente politique, une fois adoptée, engagera la Municipalité à :

- Produire un plan d'action annuel en développement durable s'appuyant sur les orientations et axes du plan stratégique en développement durable 2017-2030;
- Appliquer et mesurer l'implantation du plan d'action annuel en développement durable à l'aide de la Commission de développement;
- Assurer la compatibilité de toute nouvelle politique ou de toute politique mise à jour avec la présente politique de développement durable;
- Mettre le développement durable à l'ordre du jour des séances publiques afin d'informer les citoyens et de les sensibiliser aux actions concrètes réalisées et à venir sur le territoire;
- Offrir une formation annuelle en développement durable aux employés et au conseil municipal pour assurer la compréhension du concept, de la planification stratégique en développement durable et du plan d'action annuel en développement durable en place;
- Évaluer les projets impliquant la municipalité à partir d'une grille d'aide à la prise de décision en développement durable intégrant les orientations du plan stratégique en développement durable 2017-2030.

Structure et responsabilité de la mise en œuvre

À la suite de son adoption par le Conseil municipal, la mise en œuvre de la présente politique relèvera de:

- La direction générale et la mairie qui veilleront à son application en se faisant porteuses du développement durable pour l'organisation;
- Les employés municipaux et les élus qui l'appliqueront dans toutes leurs décisions et actions concrètes.

En conséquence, l'adoption de cette politique contribuera à faire avancer le développement durable au sein de l'organisation municipale. »

c. *Prévoyez-vous modifier les opérations, les politiques ou les programmes municipaux dans la foulée de l'élaboration du plan? Dans l'affirmative, veuillez décrire ces changements.*

En plus de la politique en DD, une grille d'aide à la prise de décision en dd a été élaborée permettant d'évaluer les projets impliquant la municipalité sous l'angle du développement durable et en cohérence avec les orientations du plan stratégique en développement durable 2017-2019.

## **6. Leçons apprises et partage des connaissances**

Dans vos réponses aux questions de la présente section, veuillez tenir compte de tous les aspects de l'élaboration du plan, à partir de la planification initiale jusqu'à l'achèvement du plan, en passant par chacune des tâches essentielles.

- a. *Si votre municipalité prévoyait élaborer à nouveau ce type de plan, que feriez-vous différemment (le cas échéant, et à la lumière de votre expérience dans l'élaboration du présent plan), et pourquoi?*

Des changements au conseil municipal ont apporté un défi important pour le suivi du dossier. Si c'était à refaire, de petites rencontres de mise à jour avec les nouveaux membres du conseil/comité de pilotage pourraient être tenues afin d'assurer une adhésion rapide.

- b. *Si votre municipalité prévoyait élaborer à nouveau ce type de plan, que feriez-vous de la même façon (le cas échéant, et à la lumière de votre expérience dans l'élaboration du présent plan), et pourquoi?*

L'aspect participatif des projets citoyens puisque cela assure une adhésion populaire des plans d'action. Également, accoler le plan d'action annuel au budget municipal a été une bonne façon de rassurer le conseil municipal sur la portée financière des actions.

- c. *Quels sont les obstacles ou défis (le cas échéant) auxquels votre municipalité a été confrontée dans l'élaboration du présent plan, et comment les a-t-elle surmontés?*

Les changements à la direction générale et au conseil municipal ont été plus difficiles à gérer, mais les rencontres fréquentes avec le Comité de pilotage ont permis de garder le cap sur les étapes à suivre.

- d. *Mis à part le Plan final, vos travaux ont-ils produit d'autres retombées susceptibles de servir à une autre municipalité (par exemple, une nouvelle politique de développement communautaire durable, une série de règlements modèles, le concept d'une nouvelle pratique de fonctionnement, un manuel de consultation publique, des listes de vérification, un outil de mesure pour évaluer les progrès vers une plus grande viabilité, etc.)? Dans l'affirmative, veuillez décrire brièvement le ou les éléments et en joindre une copie au présent rapport, pour en permettre le partage avec d'autres collectivités.*

Une grille d'aide à la prise de décision en DD.

- e. *Souhaiteriez-vous présenter votre plan dans un atelier ou un séminaire en ligne de la FCM?*

Non, l'équipe de la municipalité a trop changé depuis le début du projet.

## **7. Publicité et diffusion**

- a. *L'initiative a-t-elle bénéficié d'une reconnaissance, d'une couverture médiatique ou d'un appui public notable? Dans l'affirmative, veuillez en donner une brève description (en trois ou quatre phrases).*

Le lancement des plans a été couvert par le journal local, le Journal du Haut-Saint-François.  
<http://journalhautsaintfrancois.com/2017/07/03/planification-strategique-a-weedon/>

- b. *Y a-t-il un site Web contenant des renseignements supplémentaires sur l'initiative? Dans l'affirmative, veuillez en indiquer l'adresse Web avec des liens vers la section pertinente.*

Planification stratégique : <https://weedon.ca/developpement/developpement-durable/>  
et <https://weedon.ca/developpement/participation-et-consultation/>



Quartier durable : <https://weedon.ca/developpement/quartier-durable/>

## 8. Personnes-ressources

- a. *Veillez indiquer le nom et les coordonnées (titre, adresse complète, téléphone, télécopieur et courriel) d'une personne pouvant fournir de plus amples renseignements sur le plan.*

Michel Bélanger, conseiller en développement durable, ADDERE Service-conseil.  
57 rue Angus Nord, East Angus (QC) J0B 1R0  
1 877 473-7232  
mbelanger@addere.ca

- b. *Si la personne-ressource n'est plus en fonction, veuillez indiquer les coordonnées générales de l'auteur principal de la demande, comme le bureau administratif du service municipal qui a coordonné le Projet, ou une autre personne-ressource du Bénéficiaire ou de l'auteur principal de la demande.*

Fabian Garcia  
Agent de développement, Municipalité de  
Weedon Téléphone : 819 560-8550  
Courriel : cde.weedon@hsfqc.ca